



## PROJET DE RÉDUCTION DES IMPACTS DES INFRASTRUCTURES SUR LES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS EN AFRIQUE DE L'OUEST (PRISE 1) : OUTILS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

### TERMES DE REFERENCE

#### ESTIMATION DES VALEURS SOCIOECONOMIQUES DES ZONES D'INTERET ECOLOGIQUE OU BIOLOGIQUE DE L'ARCHIPEL DES BIJAGOS

##### 1. Contexte et justification de l'étude

L'espace côtier ouest-africain abrite plusieurs écosystèmes originaux (mangroves, herbiers marins, estuaires, etc.) et de nombreuses espèces de flore et de faune sauvages. Ces ressources soutiennent et procurent de nombreux services écologiques, généralement considérés comme biens communs car vitaux pour l'humanité. Cependant, l'espace côtier ouest-africain fait face à d'importantes mutations qui se manifestent notamment à travers le développement des infrastructures touristiques, urbaines, hydroagricoles, minières, pétrolières et de transport. Ce processus s'accompagne de la dégradation des écosystèmes de l'espace côtier ouest-africain, particulièrement des sites de pontes des tortues marines, de la mangrove et de régression des surfaces d'herbiers marins, ainsi que de perte de biodiversité.

Face à cette situation, Wetlands International Afrique (WIA) et PRCM mettent en œuvre le Projet de réduction de l'impact des infrastructures sur les écosystèmes côtiers en Afrique de l'Ouest (PRISE 1 & 2) financé par la fondation MAVVA. Ce projet PRISE vise à réduire les impacts des infrastructures sur les écosystèmes côtiers de la Mauritanie, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, de la Guinée et du Sénégal. Les principaux produits attendus du projet PRISE 1 incluent :

- L'élaboration d'outils de planification et de gestion des zones côtières et leur intégration dans les plans de développement nationaux ;
- Le renforcement de capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans la maîtrise et la mise en œuvre de ces outils.

En vue de la réalisation des produits attendus susmentionnés, il est prévu de recruter un consultant devant mener une étude sur la valeur écologique et socio-économique des services écosystémiques des sites prioritaires, dans cette instance celles de l'Archipel de Bijagos.

## 2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'étude est de faire une évaluation économique des services écosystémiques des zones sensibles (comme les mangroves, herbiers marins et les zones de pontes des tortues) sur l'archipel des Bijagos en Guinée Bissau.

De façon spécifique, il s'agit de :

- ✓ Identifier la présence de zones d'importance écologique et biologique (ZIEB) ;
- ✓ Réaliser une cartographie détaillée des services écosystémiques ;
- ✓ Effectuer des analyses comparatives des fonctions et des valeurs des services écosystémiques pour les écosystèmes clés (mangroves) de l'Archipel de Bijagos ;
- ✓ Faire une évaluation des dynamiques institutionnelles sur la gestion des ZIEBs, ainsi que produire des recommandations sur les bonnes pratiques de l'implantation des infrastructures liées aux activités économiques.

## 3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus dans le cadre de cette étude sont :

- ✓ Une synthèse documentant les caractéristiques des ZIEBs de l'archipel, les connaissances pertinentes et actuelles portant sur leurs fonctions et leurs valeurs écosystémiques et montrant leurs avantages dans la conservation et de leur utilisation durable ;
- ✓ Des cartes identifiant les principaux usagers et bénéficiaires des services écosystémiques et montrant leurs principales valeurs ;
- ✓ Les tableaux d'estimation des fonctions/valeurs socio-économiques des services écosystémiques (mangrove) ;
- ✓ Un tableau sur la situation institutionnelle (analyse de pouvoir) pour la gestion des ZIEBs de l'Archipel de Bijagos ;
- ✓ Une liste des recommandations pratiques visant à protéger les écosystèmes sensibles des effets négatifs issus des activités socio-économiques précédemment identifiées.

## 4. Taches, livrables et calendrier de la consultation

Taches	Livrables	calendrier
Soumission du plan de travail	Un plan complet de travail	Le consultant soumettra son plan de travail et note de compréhension au coordonnateur du projet PRISE

		dans les 5 jours qui suivent la signature du contrat.
Soumission du rapport provisoire	Un rapport provisoire	Doit être soumis à WIA pour révision dans les 20 jours qui suivent l'acceptation du plan de travail
Restitution et validation des résultats	Présentation du rapport	Document présenté devant l'ENC du projet PRISE en Guinée Bissau
Soumission du rapport final	Un rapport final	Document finalisé et approuvé à soumettre dans les 5 jours qui suivent la réception des commentaires de l'ENC du projet PRISE sur le rapport provisoire

## 5. Profil du consultant

Le soumissionnaire doit :

- Être basé en Guinée Bissau (consultant local de préférence), ou montrer une connaissance forte de l'espace côtier, ainsi que des liaisons vérifiables avec les experts nationaux Bissau Guinéens ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+5) en Sciences de l'environnement, océanographie, biologie marine, et ou les domaines similaires ;
- Des compétences en économie de l'environnement, gestion des ressources naturelles, analyse spatiale (SIG) sont des traits souhaités chez les candidats potentiels ;
- Bonnes aptitudes dans la rédaction de rapports, dans l'analyse et dans la présentation ;
- Être disposé(e) à travailler sous pression ;
- Être techniquement compétent en lecture et en écriture en français.

## 6. Durée de la mission

25 jours de travail, entre le 30 mars et le 30 avril 2020.

## 7. Soumission dossiers de candidature

Les candidats sont invités à adresser leurs lettres de motivation et CV avec le sujet « Valeur socio-économiques » au bureau de Wetlands International Afrique à l'adresse **email** : [hrprise@wetlands-africa.org](mailto:hrprise@wetlands-africa.org), au plus tard le 25 mars 2020.